

Le Sahara, un fétiche marocain

Elias Lahlou

Number 818, Fall 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/99665ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lahlou, E. (2022). Le Sahara, un fétiche marocain. *Relations*, (818), 52–55.

LE SAHARA, UN FÉTICHE MAROCAIN

La revendication marocaine sur le Sahara occidental est devenue un véritable fétiche collectif au Maroc. S'y attaquer revient à remettre en question tout l'édifice discursif nationaliste qui masque mal la faillite de l'État postcolonial marocain; un exercice qui ne va pas sans risques mais auquel nous convie l'auteur de ces lignes.

...

Elias Lahlou

L'auteur est anthropologue

Ce qui suit n'est pas une analyse de la société sahraouie. Je ne m'y risquerais pas, n'étant ni spécialiste de la région, ni issu des gens qui en peuplent les confins. L'exercice qui m'a été demandé n'est de toute façon pas celui-là, mais plutôt de proposer, en tant qu'« intellectuel marocain », une perspective sur le conflit qui oppose mon pays au mouvement indépendantiste sahraoui depuis le départ de la puissance coloniale espagnole, en 1975, et la proclamation, un an plus tard, de la République arabe sahraouie démocratique (plus communément désignée sous le nom de Front Polisario).

Si j'ai accepté, c'est moins par esprit de défi que partant du postulat que, si peu soit-on lié au Sahara, celui-ci engage cependant tout Marocain. La nature du lien doit pourtant être spécifiée : si l'on a quelque chose à dire *en tant que Marocain*, ce ne peut être qu'en creux d'un nationalisme dont le sens au Maroc est intimement lié au « Sahara ». L'interpellation en tant que Marocain paraît ainsi agir au corps défendant de celui qui écrit ces lignes, dont le propos s'établit nécessairement par le refus de la détestable poussée nationaliste et de sa bruyante traque de « l'ennemi », qui contraignent tant l'espace de la discussion au Maroc. Aussi, cette interpellation doit-elle permettre d'interroger la faillite des États postcoloniaux à préserver les formes de vie et de solidarité que défait la poussée libérale contemporaine : à l'individualisme forcené de la « culture de l'opportunité », l'État marocain n'oppose qu'un nationalisme aussi braillard que délié du réel.

Est-il pourtant possible de dire *autre chose*? Peut-on fonder un propos sur ce qui ne serait pas qu'un maigre contrepoint à ce qui paraît tout emporter sur son passage? Si la question du Sahara m'engage *en tant que Marocain*, l'interpellation opère-t-elle cependant autrement qu'en négatif? Quel sens politique aurait ainsi la quête d'une alternative que l'on voudrait socialiste, c'est-à-dire respectueuse des aspirations à la justice qui ne cessent de traverser le collectif? Si elle n'y est guère réductible, la question trouve son foyer le plus éclatant au Sahara, c'est-à-dire là où la tension née de la forme



historique prise par l'État postcolonial et de sa contestation est la plus aiguë.

L'illusion historique

Au Maroc, on déclame constamment une phrase convenue : « le Sahara est marocain ». Cette phrase est l'offrande sacrifiée à un fétiche collectif : si l'affirmation n'est que rarement suivie de justification — on ne dit pas « le Sahara est marocain parce que... » —, son irruption dans l'espace public est si régulière qu'elle rassérène le réel. Puisque « le Sahara est marocain », alors l'ordre des choses que le décret sous-tend demeure soutenable.

Quand l'explicitation est néanmoins exigée — aux risques et périls de qui remet en cause une formule tant répétée —, celle-ci semble découler de l'histoire : la marocanité du Sahara est, dit-on, établie par une succession pluri-séculaire dont atteste la *bay'a* — le serment d'allégeance traditionnel — de l'une ou l'autre tribu à l'un ou l'autre sultan. Rétablissant alors la continuité par-delà la colonisation et les modes de souveraineté — peu importe que le sultan soit devenu entretemps chef d'un État-nation moderne, à la suite d'un processus qui trouve sa racine dans l'occupation européenne —, le décret gagne en profondeur discursive : « le Sahara est marocain » parce qu'il en a toujours été ainsi. Allal El Fassi, le fondateur du nationalisme marocain moderne, ne considérerait-il pas que les droits historiques du sultan s'étendaient jusqu'au fleuve Sénégal ? Il est vrai que le nationalisme anticolonial a puissamment réinvesti la tradition

monarchique² : face à l'effacement de soi dans le cours de l'occupation européenne, il s'agissait de retrouver la chaleur d'une histoire passée.

Une vérité réputée immuable ne suffit pourtant guère à établir solidement un fétiche : il faut lui adjoindre le récit grandiose d'une conquête collective. Au Maroc, celle-ci se nomme Marche verte : en 1975, le roi Hassan II dépêche ses sujets — armés de corans et de drapeaux nationaux — sur le sol du Sahara récemment évacué par la puissance occupante espagnole. Abdallah Laroui, le grand historien marocain, reconstitue ainsi les mots du monarque appelant à réaliser le dessein collectif de la nation : « aujourd'hui, ce n'est pas l'homme, occupant le trône du Maroc, qui vous parle, c'est celui qui symbolise l'État et la tradition royale, qui a prononcé le serment de la *bay'a*. Le Maroc est en danger, l'heure a sonné de renouveler ce serment. Réincarnant tous les rois du Maroc qui ont honoré leur parole, je prends solennellement l'engagement que, quoi qu'il arrive, quoi qu'il en coûte, je n'accepterai pas que le Maroc soit mutilé. J'ai fait mon choix. À toi, mon cher peuple, de faire le tien³ ».

Le fétiche s'atteste ainsi en un dessein existentiel qui, à son tour, est tenu pour fonder la nation — « à toi, mon cher peuple », dit le chef de l'État par la bouche de Laroui. *Fictio figura veritatis*⁴, la Marche verte opère comme une régénération collective après les affres d'une indépendance hautement conflictuelle et dont la mémoire est susceptible de permettre la

Des Marocains agitent leur drapeau national dans la rue de Laayoune, la capitale des territoires contestés du Sahara occidental, en novembre 2015, lors d'une visite officielle du roi du Maroc, Mohammed VI, pour marquer le 40^e anniversaire de la Marche verte.

Photo : Abdeljalil Bounhar/AP via PC

critique de l'État postcolonial. La commémoration de la Marche verte de 1975 prend ainsi le pas sur celle de 1956 (date de l'indépendance du Maroc hors Sahara), en même temps que l'unité du corps constitué de la nation est désormais réputée réalisée autour de la « tradition royale ».

À l'évidence, un tel discours nationaliste ne survit guère à la critique historique : l'allégeance de certaines tribus au sultan n'a rien de commun avec la souveraineté territoriale des États modernes ; les luttes anticoloniales de la région n'ont pas attendu, tant s'en faut, l'appel à « renouveler le serment » qu'adressa le monarque à son « cher peuple » ; l'Armée de libération nationale⁵ — rare expérience de résistance anticoloniale à l'échelle maghrébine où s'est éprouvée en pratique la solidarité des Sahraouis et des Marocains « de l'intérieur » — fut défaite par l'alliance de l'ancien colonisateur — la France — et de l'État marocain nouvellement indépendant. Sans oublier le fait que le récit si répété de la Marche verte fait fi de la réalité : cette glorieuse épopée a à peine pénétré le territoire réputé conquis avant de se retirer.

Mais la tension la plus aiguë réside dans la réification qu'un tel récit produit nécessairement, tant en ce qui concerne les Sahraouis, qui en sont absents, que la totalité du « peuple », appelé à « faire son choix » d'une seule voix. Il est vrai que le

nationalisme, en particulier lorsqu'il se superpose si finement à l'étatisme, s'abstrait de la réalité de la société qu'il prétend sublimer. Autant la conflictualité que les formes vécues de solidarité sont niées au profit de l'image fétichisée d'un collectif anhistorique réuni autour de son chef. En conséquence, l'expérience pratique des acteurs et les constructions collectives qu'ils établissent, soit l'espace nécessaire de toute politique, s'en trouvent durablement obliérées.

L'illusion grammaticale

Aussi le Sahara vu par l'État postcolonial marocain est-il d'abord la voie privilégiée du gouvernement des Marocains pris dans leur ensemble : la régénération nationale dont la Marche verte se voulait l'expression la plus aboutie trouve en effet son prolongement dans l'unanimité ordonnée autour de l'autorité du chef de l'État. Le décret — « le Sahara est marocain » — est finalement plus grammatical qu'historique : moins qu'une description, il est un rappel à l'ordre des choses, celui de la souveraineté de l'État sur ses administrés dont on attend l'allégeance inconditionnelle. L'acte est performatif : l'unanimité attendu est en pratique atteint quand le décret, devenu fétiche, fait irruption dans l'espace public ou privé, si bien qu'il n'est pas rare de l'entendre déclamé hors de tout contexte, sous les atours imposants d'une vérité incontestable.

WEBINAIRE

DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ MUSULMANE MONTRÉALAISE

DÉPASSER LES PRÉJUGÉS ET PARTAGER LA CITOYENNETÉ

8^e ÉDITION
SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 2022
DE 10 h À 12 h 30

RÉFLEXION
 Sur ce que recouvre l'islamité montréalaise
 et québécoise par Deirdre Meintel,
 Élodie Ekobena et Mouloud Idir

DÉCOUVERTE
 De parcours de vies et d'engagements

ACTIVITÉ GRATUITE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
CJF.QC.CA
 Plus d'informations :
 Mouloud Idir | midir@cjf.qc.ca
 514-387-2541, poste 243

cjf.qc.ca |
 Centrejusticeetfoi |
 Justiceetfoi

Cet événement est organisé par le secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi dans le cadre des Journées de la paix 2022.

On lui adjoint pourtant un autre mot d'ordre au fonctionnement similaire : « de Tanger à Lagouira », à savoir de la pointe nord du Maroc au village sahraoui le plus reclus, où l'ellipse figure l'étendue de la souveraineté territoriale de l'État marocain. Une fois encore, le lissage discursivement opéré est constitutif d'un nationalisme si détaché du réel : peu importe que Lagouira soit un village déserté à la suite de la guerre et depuis demeuré soumis au contrôle effectif de l'État mauritanien, ou que Tanger compte en son sein des quartiers parmi les plus pauvres du pays ; pas plus qu'il n'importe que l'État marocain ait lui-même construit le « mur des sables » divisant le Sahara — d'un côté, le territoire sous son autorité militaire et, de l'autre, celui contrôlé par le Polisario — et rejetant par-delà la frontière ainsi constituée une partie de « sa » population. Le mot d'ordre ne s'embarrasse guère de fidélité au réel.

Mais l'expression la plus éclatante d'un État effectivement séparé du collectif et de sa réalité est cependant plus récente : elle prend forme dans le conflit qui a récemment opposé le Maroc à l'Espagne autour de l'accueil médical accordé par cette dernière au chef du Polisario — figure par excellence de l'ennemi national. En rétorsion à ce qui fut ainsi vécu comme une grave offense, l'État marocain a brièvement suspendu la surveillance des frontières de Ceuta — enclave espagnole en Afrique du Nord — qu'il assure ordinairement, permettant à plusieurs milliers de Marocains et de Marocaines — la plupart enfants ou adolescents — d'aller *tenter leur chance* dans les rues de l'une ou l'autre ville européenne. Il faut ici entendre la politique à l'œuvre dans toute sa cynique amplitude : au profit d'une cause érigée en fétiche collectif, il n'est guère inconcevable de sacrifier une partie de la jeunesse du pays — de surcroît en l'assimilant aux *nuisibles* qu'on lâche chez un voisin avec lequel on est en désaccord. Le paradoxe d'une telle réaction nationaliste qui, en pratique, porte préjudice à la nation — c'est-à-dire à la communauté des gens qui la constituent — n'est qu'apparent : c'est que toute atteinte au fétiche, aussi banale soit-elle — par exemple, le soin médical accordé par un tiers au dirigeant ennemi, comme c'est ici le cas —, ne peut que générer un contrecoup équivalent à la gravité de la blessure narcissique qui a par le fait même été éprouvée.

Congédier le fétiche

On aurait pourtant tort d'accabler outre mesure l'État marocain *en tant que tel*. Cette pathologie nationaliste dont il fait preuve est intimement liée aux États-nations modernes : la critique historique ou grammaticale des récits collectifs qu'ils construisent est transposable à chacun d'entre eux. Cela dit, une telle entreprise déconstructiviste, en démontrant le caractère arbitraire de toute histoire collective, aboutit à un paradoxe : si toute forme d'auto-connaissance des sociétés modernes est assimilée à la superficialité d'une « tradition inventée⁶ », alors nulle ressource collective n'y

est opposable à la poussée nationaliste. S'agissant du Maroc, l'impasse paraît d'autant plus réalisée que le nationalisme qui y prospère a pour condition l'offensive libérale qui défait le collectif et les liens qui le traversent : l'un projette une image aussi irréaliste que fétichisée de la nation, pendant que l'autre efface peu à peu les formes historiques de solidarité.

Aussi s'agit-il de congédier le fétiche *autrement* que par la négation de toute expérience collective, si bien que l'alternative ne peut alors être que socialiste, c'est-à-dire fondée précisément sur la défense des solidarités et formes de vie collectives. Une telle politique, qui a pour base la matérialité indépassable du réel et l'expérience historique des acteurs, affirme que la société est l'affaire de tous et toutes : la réflexivité collective est ainsi opposée à la pathologie nationaliste et aux mots d'ordre qu'émettent les États séparés de leurs collectivités.

Cette politique socialiste est seule capable d'opérer le si nécessaire dépassement du nationalisme postcolonial, au Sahara comme au Maroc « de l'intérieur ». Il ne faut pourtant pas mettre commodément à égalité les acteurs en présence : les griefs des Sahraouis à l'égard du Maroc sont aussi graves que légitimes et concernent tant les atrocités de la guerre et de la répression continue que l'exploitation économique de la région ou de la cooptation — voire, de la *corruption* — systématique de leurs élites. Aussi, s'agit-il de renouer avec une promesse tragiquement trahie : El-Ouali Mostapha, ancien militant de l'Union nationale des forces populaires, qui finit par fonder le Polisario, avait notoirement essayé de persuader différentes figures de la gauche historique marocaine de placer la question sahraouie au cœur de leurs préoccupations — en particulier par l'envoi d'une lettre-mémoire en 1973. L'échec de sa tentative fut rendu manifeste, par-delà la fondation du Polisario, par le reniement de la gauche marocaine qui se rangea du côté du nationalisme d'État. On a alors la faiblesse de croire qu'une politique socialiste retrouvée, procédant depuis la réalité des collectifs et de leurs formes de vie, est l'unique voie d'émancipation — au Maroc « de l'intérieur » comme au Sahara. ■

1 — Voir Bruno Karsenti et Cyril Lemieux, *Socialisme et sociologie*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2017.

2 — Abdallah Laroui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain : 1830-1912*, Paris, Maspero, 1977.

3 — Abdallah Laroui, *Le Maroc et Hassan II : un témoignage*, Casablanca, Espace culturel arabe, 2005, p. 95.

4 — Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du Roi*, Paris, Gallimard, 1989.

5 — Sur l'Armée de libération nationale et la contestation à l'œuvre après l'indépendance, voir Medhi Bennouna, *Héros sans gloire. Échec d'une révolution (1963-1973)*, Casablanca, Tarik Éditions, 2002.

6 — Une importante littérature adopte cette veine constructiviste, à commencer par Eric Hobsbawm et Terence Ranger (*L'invention de la tradition*, Éditions Amsterdam, Paris, 2006), mais aussi Benedict Anderson (*L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2003), entre autres.